
Présidence : Serbie

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT
(1051^e séance plénière)**

1. Date : Lundi 11 mai 2015

Ouverture : 10 h 35

Clôture : 11 h 55

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

Le Président a transmis ses condoléances à l'ex-République yougoslave de Macédoine en rapport avec les événements qui se sont produits à Kumanovo les 9 et 10 mai 2015.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE ESPAGNOL DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES, S. E. M. JOSÉ MANUEL
GARCÍA-MARGALLO

Président, Ministre espagnol des affaires étrangères, Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/591/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/590/15), Fédération de Russie, Turquie (PC.DEL/600/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/597/15 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/593/15 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/592/15 OSCE+), Malte, Canada, Roumanie, Afghanistan (partenaire pour la coopération)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Questions d'organisation : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 14 mai 2015 à 10 heures, Neuer Saal